

« *Je vends mes meubles* »

Desroches au ministre, le 3 septembre 1771

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28 folio 189

=====

A l'Isle de France, le 3 septembre 1771

Monseigneur,

Il y a quelque temps que M. Poivre ordonna au trésorier de retenir mes appointements jusqu'à ce que j'eusse remboursé ce que je dois à la Caisse. Il croyait vraisemblablement que j'allais faire quelque éclat, et en tirer avantage contre moi. Au contraire j'approuvai très fort et très froidement les attentions économiques de M. l'Intendant, en faisant des vœux pour qu'il la portât partout également. En conséquence je pris mon parti de faire vendre ma vaisselle, mes Noirs et une partie de mes meubles, et de me réduire à ne faire aucune dépense personnelle.

En vérité Monseigneur, je sais avoir de la dignité sans argent, et j'aurais conservé toute celle que je me flatte de mettre dans l'usage honorable que je fais de mes appointements.

M. Poivre fut étonné de ce parti, et il se dédit. Il y avait d'autant plus d'intérêt que depuis dix mois, il ne dépense pas 500 livres par mois, et que ma table tombant, il se serait cru obligé de lever la sienne. Il m'a même avoué que ma maison est nécessaire au Port-Louis. Je le pense comme lui, et c'est ce qui m'y fait rester à demeure depuis près de six mois : mais je m'y ruine, cela est constant.

Je n'ai l'honneur de vous écrire à ce sujet que pour vous convaincre que je ne peux plus tenir ici, et qu'une âme aussi honnête que la mienne y est trop en souffrance.

Je suis avec un très profond respect, ...

Le Ch. Desroches

* * *